

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20241120-DEL_2024_090-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Présents : 26
Votants : 31

Séance du 20 novembre 2024 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :
N° DEL_2024_090

Date de convocation :

OBJET :
PARTENARIAT COMITE DE LA LOIRE
HANDISPORT / VILLE DE RIVE DE GIER

Étaient présents

M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Pierre GRANATA, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, Mme Fanny LASSABLIERE

Étaient absents

Mme Nadia MEBARKI, Mme Cendrine BARLET

Ont donné pouvoir

Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT)
Leila MECHTAR (pouvoir à Céline CLAUDE)
Alexandre PETIAUX (pouvoir à Vincent BONY)
Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT)
Frédéric MARINELLI (pouvoir à Séverine REYNAUD)

Secrétaire de séance : M. Julien CHANELIERE

Rappel et référence(s) :

Vu l'engagement de la ville à « Terre de Jeux 2024 » depuis 3 ans,
Vu l'inscription des écoles dans le label « Génération 2024 »,
Au regard de l'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024,

Contenu :

La ville a décidé de tisser un partenariat avec le comité de la Loire Handisport afin de proposer à l'ensemble des élèves des écoles de la ville, des initiations aux activités handisports.
Ce partenariat sera établi sur plusieurs propositions :

-Prêt de matériel de sensibilisation handisport (sarbacane-golf-carabine laser-fauteuil multisport...) afin que les éducateurs de la ville puissent proposer des séances d'initiations à l'attention des élèves mais également en prêt aux écoles selon les conditions de location.

-Temps de formation à l'attention des éducateurs sportifs de la ville par l'apport de connaissances et compétences en matière de sport et handicap (foot sourd – boccia – torball....)

En complément, la ville se dotera de matériels sportifs à la sensibilisation au handisport en prêt à l'ensemble des écoles.

Point financier :

Pour ce faire, une convention est mise en place afin de structurer les interventions auprès des éducateurs sportifs mais également afin de s'assurer de la mise à disposition du matériel dans un projet construit et réfléchi.
Ce partenariat sera établi dans la limite de 1 500 €.

Proposition :

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant légal, à signer cette convention.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la présente délibération

Le Maire,
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,
Vincent BONY

Le secrétaire de séance,
Julien CHANELIERE